

Initiatives ministérielles

moitié des 18 milliards du secteur des entreprises à celui des particuliers.

Je sais que mon temps de parole est expiré. Merci de votre indulgence, monsieur le Président.

[Français]

M. Charles DeBlois (Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, j'ai un bref commentaire et une question à poser au député d'Ottawa-Sud (M. Manley). Il se moquait tout à l'heure du texte du projet de loi en citant des extraits. Je lui rappellerais que tout texte fiscal comprend forcément des précisions qui à première vue peuvent paraître très casuistiques, très développées. Mais je rappellerai au député que ce projet de loi, ce projet de taxe remplace la loi actuelle qui a 22 000 exemptions et qui pourraient être contenues dans une dizaine de volumes. Je pense que s'il avait le *fair-play* de citer les exemptions qui se sont ajoutées avec les années, les gens pourraient s'amuser très longuement dans cette Chambre.

La seule question que je veux poser au député, je trouve que la TPS a des aspects intéressants comme des aspects difficiles. C'est un réaménagement d'une taxe qui existe déjà. Une des bonnes nouvelles que je dis aux gens de ma circonscription, c'est que j'attends l'introduction de la TPS pour changer d'automobile, monsieur le Président, parce qu'à compter de janvier 1991, pour une voiture par exemple de 15 000 \$ à 16 000 \$, il est possible de penser qu'on aura entre 500 \$ et 600 \$ de réduction. Moi, c'est ce que je dis aux gens. C'est une excellente nouvelle.

Est-ce que je dois comprendre que le député d'Ottawa-Sud est contre la baisse de la taxe fédérale pour les voitures? Comment peut-il légitimer auprès de ses commettants, qui auront le plaisir d'apprendre cette bonne nouvelle, qu'il est contre? Comment pourra-t-il défendre cette réduction pour les électeurs de sa circonscription?

• (1540)

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, j'aimerais dire deux choses: premièrement, sur cette question de «simplicité», il faut que le député admette que ce n'est pas moi qui ai dit qu'un des objectifs de la réforme fiscale doit être la simplicité, c'est le ministre même qui ai dit qu'un des objectifs de la réforme fiscale est la simplicité. Alors, la question que j'ai posée était celle-ci: Est-ce que ce projet de loi représente pour le gouvernement la simplicité? Je n'ai pas lu toutes les parties difficiles, les parties techniques qui s'appliquent au secteur pétrolier, par exemple. Je me suis référé aux

parties qui s'appliquent aux enseignants en musique, mais si ces derniers ne peuvent pas comprendre les parties qui les concernent, on a un problème si l'objectif visé est la simplicité.

Maintenant, au sujet des automobiles, c'est clair que le député conservateur et ses amis achètent toujours des voitures neuves. Pour ma part, je suis un simple avocat d'Ottawa, et d'habitude, j'achète des voitures usagées. Donc, force est d'admettre que pour la voiture usagée, il y aura une taxe de vente de 7 p. 100, même si maintenant il n'y a pas de taxe de 13,5 p. 100 pour la voiture usagée.

[Traduction]

Je veux répéter pour mes électeurs d'Ottawa-Sud également qui, je le sais, n'obtiennent pas toujours la traduction des débats. Hier, le ministre des Finances a essayé de démontrer que la nouvelle taxe permettra de réaliser de grandes économies sur les voitures. Eh bien, c'est possible, car nous avons affaire à un oligopole, et comme le monde des grandes entreprises est en faveur de cette taxe alors que celui de la petite entreprise y est extrêmement opposé, nous savons qu'il y aura une petite réduction du prix des automobiles. C'est en effet un de ces secteurs où la distance est très courte entre le fabricant et le détaillant.

Mais, le député devrait le savoir, la taxe sur les ventes des fabricants ne s'applique pas à la revente des voitures d'occasion. La taxe sur les produits et services, par contre, s'y appliquera. Aussi, tout l'avantage que l'on pourra gagner sur le marché de l'automobile grâce à la taxe sur les produits et services ira à ces Canadiens fortunés qui ont encore les moyens d'acheter une voiture neuve. Nous aimerions tous pouvoir en faire autant. Et plus la voiture qu'ils achèteront sera grosse, plus ils économiseront en taxe. Mais quand les Canadiens ordinaires, comme mon collègue de Gloucester et moi, achèteront une Chevy d'occasion, ils devront payer la taxe de 7 p. 100 qu'ils n'avaient pas à payer auparavant.

M. Waddell: Je serais porté à dire au député d'Ottawa-Sud qu'il devrait peut-être songer à s'acheter une bicyclette ou quelque chose du genre, étant donné qu'il devient de plus en plus petit.

Il a bien fait d'utiliser l'exemple du professeur de musique et les particularités de cette taxe pour montrer que, en fait, c'est une taxe très compliquée. C'est un des grands motifs d'opposition, en tout cas chez les petites entreprises.

Mais j'estime que ses remarques sarcastiques au sujet du NPD étaient plutôt gratuites. Les néo-démocrates tentent de faire échec à la TPS. Au lieu d'être sarcastique, le député devrait se joindre à ce mouvement d'oppo-